



AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud reste le principal partenaire commercial du Canada dans l'Afrique subsaharienne. En 1998, les exportations canadiennes de produits vers ce marché atteignaient un total de 296 millions de dollars, soit 18 p. 100 de moins qu'en 1997. Le Canada accorde le bénéfice du tarif de préférence général à l'Afrique du Sud depuis 1994. En 1998, le Canada a importé pour 514 millions de dollars en provenance de l'Afrique du Sud. Cela représentait une augmentation de 3,3 p. 100 par rapport à 1997.

Au cours de l'année passée, le principal développement dans nos relations commerciales bilatérales a été la signature de l'Entente Canada-Afrique du Sud de coopération commerciale et d'investissement. Cette entente a été signée en septembre par le ministre du Commerce international, M. Sergio Marchi, et par le ministre sud-africain des Finances, M. Trevor Manuel. La signature a eu lieu lors d'une cérémonie à Ottawa, en présence du premier ministre Chrétien et du président Mandela.

L'Entente prévoit un cadre pour un dialogue amélioré sur les questions de commerce et d'investissement, sur le plan bilatéral comme sur le plan multilatéral. Elle établit un groupe consultatif, dirigé par des hauts fonctionnaires, qui se réunira tous les 18 mois. Ce groupe consultatif examinera les possibilités de commerce et d'investissement et abordera les difficultés d'accès au marché qui peuvent être soulevées par l'une ou l'autre partie. L'Entente établit également un cadre pour la

formation de spécialistes sud-africains en politique commerciale. Avec la reprise des négociations de l'OMC sur l'agriculture et les services et, éventuellement, l'élargissement de ces négociations, et étant donné les négociations commerciales en cours de l'Afrique du Sud avec l'UE et avec ses voisins de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, les consultations prévues dans l'Entente offriront un cadre permettant d'améliorer notre coopération sur les questions de commerce multilatéral et de nous informer directement des développements qui pourraient avoir un effet sur les intérêts canadiens concernant le commerce et l'investissement en Afrique du Sud.

Le Canada a également signé un FIPA avec l'Afrique du Sud. Toute question non encore réglée concernant cet accord devrait être résolue prochainement et il est prévu qu'il sera en vigueur en 1999.

En 1997, le Canada a accueilli un cours de formation pour fonctionnaires sud-africains, qui comprenait des consultations sur la politique commerciale entre des hauts fonctionnaires sud-africains et leurs homologues canadiens et des affectations temporaires pour les fonctionnaires sud-africains dans des divisions du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.